



La Charte

Nous sommes confrontés à trois crises majeures :

- **le changement climatique ;**
- **la raréfaction des ressources non renouvelables** - en premier lieu des hydrocarbures ;
- **la crise du modèle économique et financier mondial.**

L'interaction de ces trois crises dans la présente décennie a un potentiel dévastateur. Nous sommes convaincus qu'il est indispensable de se préparer dès maintenant à la transition vers un nouveau mode de vie.

Le mouvement des villes et territoires en transition est né de cette conviction. Il propose une démarche collective fondée sur :

- **l'engagement rapide** dans la réduction de la consommation d'énergie et des ressources non-renouvelables ;
- **la reconstitution de la résilience des territoires et communautés humaines**, c'est-à-dire de leur capacité à traverser les difficultés grâce au resserrement des liens économiques et sociaux ;
- **la relocalisation** plus ou moins prononcée des activités, en particulier de la production alimentaire ;
- **une vision volontariste et positive** de l'avenir susceptible de redonner confiance et de mobiliser les énergies et les compétences de chacun ;
- une action ascendante, c'est-à-dire **partant des citoyens** ;
- une action à l'échelle de ce que vivent les citoyens et où ils ont prise sur leur vie, c'est-à-dire **au niveau local** ;
- **une démarche inclusive de tous** les acteurs et habitants d'un territoire, **avec des actions transversales** touchant tous les secteurs de la vie économique et sociale.

Nous faisons nôtre cette analyse et partageons ces principes.

Nous appelons les associations et individus de notre territoire à contribuer avec nous à cette démarche, en liaison avec les collectivités locales, les entreprises et autres acteurs.

"Créteil en Transition" s'inscrit dans le réseau français et international des villes en transition.

Janvier 2017